



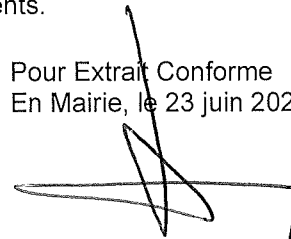
**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

016-200054047-20210622-2021\_06\_22\_18-DE

Recu le **AUTORISE** les créations de deux postes :

- un poste d'agent administratif pour l'agence postale de Saint Germain, à compter du 26 Juillet 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».
  - un poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».
- **VALIDE** les contrats d'accompagnements dans l'emploi à cet effet pour une durée initiale de 12 mois chacun.
  - **VALIDE** la durée du travail fixée à 20 heures par semaine par contrat.
  - **VALIDE** la rémunération fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
  - **AUTORISE** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ces recrutements.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 23 juin 2021



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

